

Pour diffusion immédiate
Le 26 février 2014

Le secteur privé et les ONG s'intéressent à la construction de logements abordables

WHITEHORSE — Neuf promoteurs ayant présenté des projets visant quatre collectivités doivent maintenant présenter une soumission dans le cadre de l'appel d'offres de la Société d'habitation du Yukon pour la construction de logements locatifs abordables.

Vingt-deux entrepreneurs privés et organismes non gouvernementaux avaient répondu à l'appel de la Société d'habitation du Yukon relativement au processus de qualification en vue de la construction de logements locatifs abordables.

« Nous avons reçu de nombreuses propositions et cela a été très encourageant », a déclaré le ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon, M. Brad Cathers. « Nous sommes heureux que diverses parties désirent collaborer avec nous afin d'augmenter le nombre de logements locatifs abordables. »

Toutes les propositions reçues ont été examinées et, de celles-ci, onze projets émanant de neuf promoteurs ont été retenus; ces derniers devront maintenant faire une soumission. En raison du nombre de propositions reçues et de leur diversité, le gouvernement avait embauché l'ancien ombudsman, M. Hank Moorlag, comme surveillant de l'équité. Son rôle était de veiller à ce que l'évaluation des propositions soit menée avec rigueur, afin que le processus soit objectif, juste et équitable. Le surveillant de l'équité continuera à jouer le même rôle au moment de l'évaluation des soumissions.

Dans le cadre de ce processus de création de logements abordables, le gouvernement allouera une somme équivalente à celle investie par chacun des organismes privés ou non gouvernementaux pour les projets mis sur pied, transformant ainsi les 13 millions de dollars restants de la Fiducie pour le logement dans le Nord en un investissement d'au moins 26 millions de dollars dans la construction de ce type de logement. On encourage les organismes non gouvernementaux et les organismes sociaux à travailler de concert et à partager leur expertise et leurs compétences pour la réalisation de ces projets.

Les promoteurs des projets qui seront financés dans le cadre de ce processus devront garantir que les loyers demeureront abordables pendant au moins 10 ans. Dans le contexte de ce projet, le mot « abordable » signifie que le loyer des logements abordables demeure au plus à 95 % des loyers médians. En juin 2013, le loyer médian était de 875 \$ à Whitehorse.

Les onze projets qui ont réuni les conditions requises seront détaillés et soumis à une évaluation finale qui sera fondée sur les critères déterminés pour la présentation de soumissions. On prévoit annoncer le nom des promoteurs retenus et leurs projets en avril.

Pour en savoir plus :

Plan d'action de la Société d'habitation : housing.yk.ca/housing_action_plan.html

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Doug Caldwell
Communications
Société d'habitation du Yukon
867-667-5075
doug.caldwell@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-046

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.